

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°779B
Remplacement de lisses bois par des séparateurs
modulaires de voies

Communes de Séné – Theix-Noyal

Février – 2023

Objet de l'opération

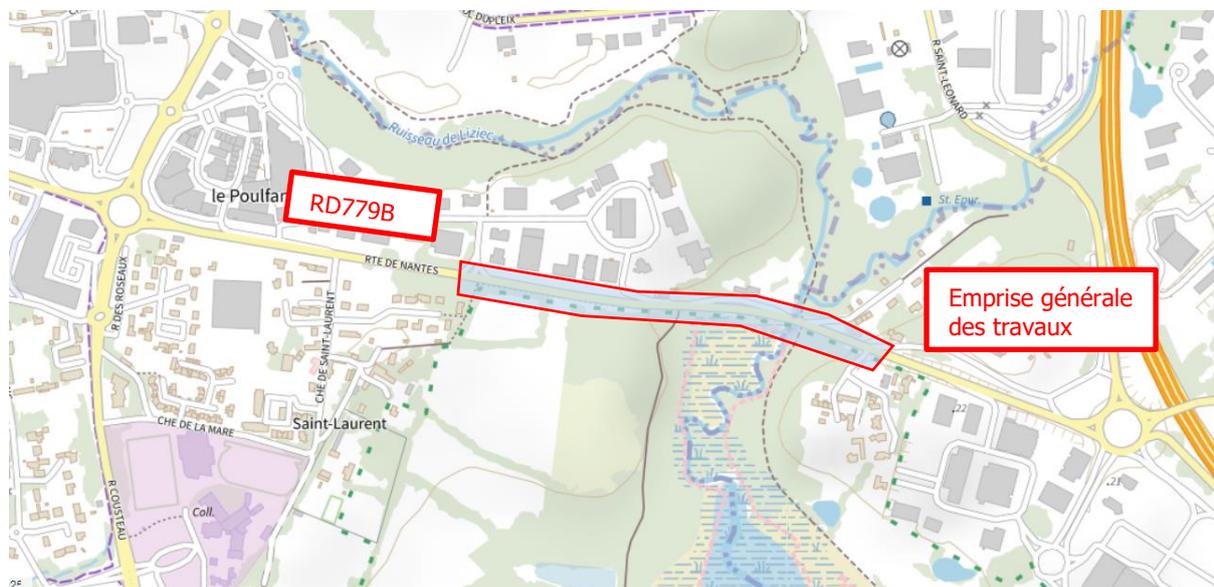
Suite au tragique accident intervenu le 7 janvier 2023 sur la route départementale n°779B, le département a souhaité intervenir rapidement pour mettre en sécurité les usagers empruntant chaque jour cet axe fort fréquenté de transit (20 000 véhicules par jour et 9 % de trafic poids lourds) desservant les zones d'activités économiques et principale entrée depuis le réseau routier national.

Pour répondre à l'urgence de cette situation et dans l'attente du dispositif définitif de séparation qui doit être mis en place par les communes de Séné et Theix-Noyal, le département procédera au remplacement des lisses bois actuelles par des séparateurs provisoires modulaires de voies, de niveau de retenu H2.

Ces travaux nécessitent de dévier un sens de circulation de la RD 779B (sens Vannes vers Theix-Noyal). Le gabarit de la voie cyclable et de la voie routière restera à l'identique et la section sera maintenue à 70 km/h suite à la mise en place des séparateurs modulaires pour ne pas gêner les usagers et la circulation.

La durée des travaux est estimée à 3 jours.

Plan de situation





Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Entreprise : AGILIS
Montant de l'opération : 31 000 € TTC

Contenu des travaux

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- La gestion de la signalisation et de la déviation d'un sens de circulation (sens Vannes vers Theix-Noyal)
- La dépose des lisses et poteaux bois
- L'approvisionnement des séparateurs modulaires de voies
- La mise en place des séparateurs modulaires de voies

Ils auront lieu du 13/02/23 au 15/02/23

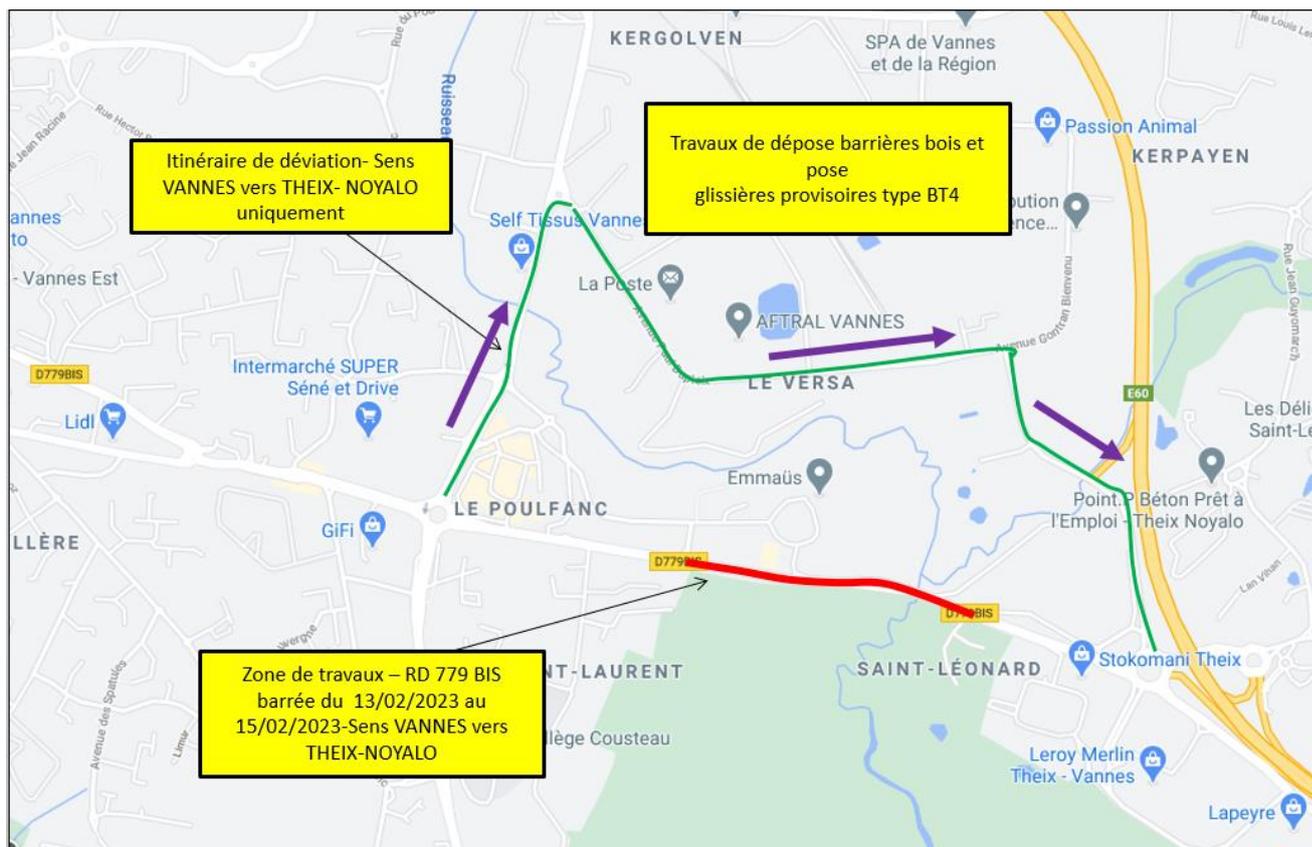
Organisation des travaux

Le chantier nécessite de travailler de dévier le sens de circulation Vannes vers Theix-Noyal afin de permettre le travail des engins d'approvisionnement et de pose.

La circulation des riverains sera maintenue en respectant la signalisation de chantier qui accompagnera la réalisation du chantier.

Information et déviations durant les travaux de réparation

La gestion de l'exploitation de chantier sera assurée par les services techniques départementaux (DRA ATD SE – SERD VANNES)



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.

